

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

À la suite du 1er comité interministériel de la laïcité du 15 juillet 2021, dix-sept mesures avaient été arrêtées dans le but de renforcer les principes de laïcité et de neutralité dans la fonction publique, dont certaines à mettre en œuvre de manière prioritaire. C'est le cas de la mesure visant à former 100% des agent-es publics sur ces sujets d'ici 2025.

Les personnels des ressources humaines occupent un rôle stratégique dans le fonctionnement de leur service. C'est pourquoi les sensibiliser en priorité sur les principes de laïcité et de neutralité permet d'assurer une meilleure application de ces principes.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Assurer la bonne application des principes de laïcité et de neutralité par les agents
- Connaître les facteurs de risques.
- Gérer les situations de non-respect des principes du service public et connaître la procédure à appliquer.
- Orienter les agents vers le référent Laïcité.
- Accueillir et prendre en charge des agents suite à des situations de non-respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.
- Évaluer la bonne application des principes.
- Mettre en place un plan d'action pour améliorer l'appropriation des principes de laïcité et de neutralité et accompagner les agents dans leurs missions.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
personnels des bureaux de ressources humaines



Durée :
6h00



Prérequis :
avoir suivi le module " Les fondamentaux de la laïcité" sur Mentor



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT·ES

Cette formation est animée par des expert·es des principes de laïcité et de la neutralité, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Retour sur le module commun "Les fondamentaux de laïcité" et connaître l'écosystème "Laïcité" de l'Etat

2. Appliquer les principes de laïcité et de neutralité dans la fonction publique : mode d'emploi

3. Les facteurs de risques

4. La gestion des situations de non-respect

Pause

5. Synthèse de la matinée

6. La procédure disciplinaire et les sanctions en cas de non-respect des principes

7. Accueillir et prendre en charge un·e agent·e

8. Le rôle du personnel RH dans la bonne application des principes et son évaluation

9. Construire un plan d'action

Conclusion et évaluation

AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité·e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant·es et échanger.